



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITION JEUNES

Réunion du 1er juillet 2019

Présents : Messieurs LUCAS – AGASSE – REALLAND – THEVENIN – BERTRAND – MAURIN

Excusés : Madame SALDANA

Messieurs BRAULT – HEVE – JULLIAN - GABAS

Le Procès Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**.

ACCESSIONS – MAINTIENS - RETROGRADATIONS

Saison 2018/2019 en 2019/2020

**Sous réserve de dossier en instance de règlement par les commissions compétentes, d'être à jour financièrement
Et approbation du Comité Directeur de la Ligue**

U19 R1

Accession au championnat U19 NATIONAL : COLOMIERS U.S

U17 R1

Accession au championnat U17 NATIONAL : BEZIERS A.S et MURET A.S

Clubs des U17 R1 participant au championnat U18 R1 :

Les équipes classées de la 2ème à la 10ème place du Championnat U17 R1 (18 équipes)

CANET ROUSSILLON FC – NIMES OL 2 – MONTPELLIERS HSC 2 – SETE FC 34 – ALES OL – LUNEL GC – CASTELNAUDARY
– FABREGUES AS – PERPIGNAN OC – COLOMIERS US – TARBES P.F – BLAGNAC FC – ALBI – SEYSSES FROUZINS U.S –
CASTANET US – RODEZ AV. 2 – TLSE METROPOLE FC – MONTAUBAN.

Descente du championnat U19 NATIONAL : BEZIERS A.S

Clubs des U17 R1 participant au championnat U18 R2 :

Les équipes classées de la 11ème à la dernière place des 2 groupes du Championnat U17 R1 (4 équipes)

AGDE RCO – BAGNOLS PONT – CASTRES US FOOT – AUCH FOOT.

U17 R2

Clubs des U17 R2 participant au championnat U18 R1 :

Le premier de chaque poule du Championnat U17 R2 (5 équipes)

SAINT CLEMENT MONTFERRIER – CARCASSONNE FAC - FONSORBES AV. – ONET AGEN GAGES. – BEAUCAIRE STADE

Clubs des U17 R2 participant au championnat U18 R2 :

Les équipes classées de la 2ème à la 8ème place des 4 groupes du Championnat U17 R2. (28 équipes)

CASTELNAU CR. 2 – LATTES 2 – ALES OL 2 – N. LASALLIEN – VERGEZE EP. – VENDARGUES PI. – BEZIERS AS 2 – CERDAGNE CAPCIR – SETE FC 34 2 – CLERMONTAISE – NARBONNE FU – ST ESTEVE FC – CONQUES US – CANET ROUSSILLON FC 2 - TOURNEFEUILLE AS – BLAGNAC FC 2 – LOURDES FC – RANGUEIL FC – MURET 2 – CASTANET US 2 – PAYS BASSE ARIEGE – COLOMIERS US 2 – MONTAUBAN 2 – CAHORS FC – GIROU OFC – MILLAU SO – LUC PRIMAUBE - ST. ST AFFRICAIN.

Clubs rétrogradés en compétitions départementales :

M. ARCEAUX – BEAUCAIRE EFC – FRONTIGNAN AS – MONTPELLIER AS PTT – PERPIGNAN OC 2 – CASTELNAUDARY 2 – BRIOLET FC – Q.M ORLEIX – PAMIERIS FC – NESTES FC – ENTENTE SUD ARMAGNAC – ENT. DU VAURAI – EF DEUX RIVES/LAMAG. – ST ORENS F.C – US CASTRES FOOTBALL 2.

PLAY – OFFS U17**Clubs participant au championnat U18 R2 :**

Les 4 équipes accédant des championnats U17 de District (4 équipes). Ces équipes seront déterminées par des Play-offs.

CAISSARGUES – VILLONGUE – MENDE AV.FOOT LOZ. – BALMA

U15 R1**Clubs des U15 R1 participant au championnat U16 R1 :**

Secteur Est : Les équipes classées de la 1ère à la 10ème place du Championnat U15 R1 (10 équipes)

Secteur Ouest : Les équipes classées de la 1ère à la 9ème place du Championnat U15 R1 (9 équipes).

BALMA – MURET – TOULOUSE FC – COLOMIERS US – TARBES P.F – MONTAUBAN – CASTRES US FOOT – RODEZ AV. – ALBI US – MONTPELLIERS HSC – CASTELNAU CRES. – NIMES OL – BEZIERS A.S – LATTES AS – CANET ROUSSILLON FC – SETE FC 34 – NARBONNE FU – SPORTIFS 2 CŒUR –N. LASALLIEN.

Clubs des U15 R1 participant au championnat U16 R2 :

Secteur Est : Les équipes classées 11ème à la dernière place rétrogradant du championnat U15 R1 (2 équipes)

Secteur Ouest : L'équipe classée 10ème rétrogradant du championnat U15 R1 (1 équipe).

LOURDES FC – ALES OL – FABREGUES AS -

U15 R2**Clubs des U15 R2 participant au championnat U16 R1 :**

Secteur Est : Le premier de chaque poule du Championnat U15 R2 (2 équipes).

Secteur Ouest : Les équipes classées de la 1ère à la 3ème place de la poule du Championnat U15 R2 (3 équipes).

BLAGNAC FC – AUCH FOOT. – CASTANET US – BEAUCAIROIS EFC – CASTELNAUDARY.

Clubs des U15 R2 participant au championnat U16 R2 :

Secteur Est : Les équipes classées de la 2ème à la 7ème place des 2 groupes du Championnat U15 R2 (12 équipes)

Secteur Ouest : Les équipes classées de la 4ème à la 9ème place du groupe du Championnat U15 R2 (6 équipes).

TOURNEFEUILLE AS – TAC/JUVENTUS – TLSE METROPOLE – MILLAU SO – PAMIERIS FC – COLOMIERS 2 – BAGNOLS PONT – CASTELNAU CRES. 2 – NIMES OL 2 – CLERMONTAISE – LATTES AS 2 – VENDARGUES PI. – CARCASSONNE FAC – PERPIGNAN OC – BEZIERS AS 2 – CANET ROUSSILLON FC 2 – SETE FC 34 2 - MONTPELLIER HSC 2.

Clubs des U15 R2 participant au championnat U14 R2 :

Secteur Est : 8 équipes provenant du championnat U15 : les équipes classées de la 8ème à la 11ème place des deux poules du Championnat U15 R2.

Secteur Ouest : L'équipe classée 10ème du Championnat U15 R2

CAHORS F.C – AGDE RCS – LUNEL GC – TREFLE US – VERGEZE EP – ALBERES ARGELES – PERPIGNAN AS MEDITERR. – ST ESTEVE FC – CABESTANY OC.

Clubs des U15 R2 rétrogradés en compétitions départementales :

ALES OL – CONQUES US

U15 R3**Clubs des U15 R3 participant au championnat U16 R2 :**

Secteur Ouest : Les équipes classées 1ère des 3 groupes du Championnat U15 R3 (3équipes)

CSGF 2014 ST GAUDENS – MONTAUBAN FC TG – TOULOUSE JET

Clubs des U15 R3 participant au championnat U14 R2 :

Secteur Ouest : Les équipes classées de la 2ème à la 5ème place des trois poules du Championnat U15 R3 (12 équipes)

COUSERANS FOOT – AGSL – JUILLAN MARQUISAT – MURET – PRADINES SVD – SEYSSES FROUZINS – BLAGNAC – FONSORBES AV. – FIGEAC QF / AZUR 96 – ENT MARSSAC CI LI LS – GIROU OFC – LUC PRIMAUBE (repêché suite au refus de maintien du club de BRIATEXTE).

Clubs des U15 R3 rétrogradés en compétitions départementales :

BRIATEXTE (confirmation du club de non-participation au championnat U14 R2)

ORLEIX Q.M – PAYS BASSE ARIEGE – FC PLATEAU BORDES – AUCH FOOTBALL – F.C DES NESTES – SAAFC/GARONNA NORD – ST NICOLAS MALAUSE – GANDALOU FC – CASTANET US – ENT DU VAURAI – RODEZ AV. – ONET AGEN GAGES – VILLE/DI/TOU/FT RGUE – RANGUEIL.

U14 R1**Le Championnat Régional 1 – U14 R1**

24 équipes sont qualifiées pour disputer le championnat REGIONAL 1, réparties en 2 poules. Elles sont désignées dans les conditions ci-après :

Secteur Est : 10 équipes

Les 10 équipes provenant des compétitions U13 de chaque district avec la répartition suivante:

- a. 1 équipe provenant du District AUDE.
- b. 3 équipes provenant du District GARD-LOZERE.
- c. 4 équipes provenant du District HERAULT.
- d. 2 équipes provenant du District PYRENEES ORIENTALES

Secteur Ouest : 14 équipes

Les 14 équipes provenant des compétitions U13 de chaque District avec la répartition suivante:

- a. 1 équipe provenant du District ARIEGE.
- b. 2 équipes provenant du District AVEYRON.
- c. 5 équipes provenant du District HAUTE-GARONNE.
- d. 1 équipe provenant du District GERS.
- e. 1 équipe provenant du District LOT.
- f. 1 équipe provenant du District HAUTES-PYRENEES.
- g. 2 équipes provenant du District TARN.
- h. 1 équipe provenant du District TARN ET GARONNE.

Après communication des districts et en application du règlement ci-dessus la commission désigne :

09 ARIEGE : PAMIERS

11 AUDE : NARBONNE FU

12/48 AVEYRON/LOZERE : MILLAU, MENDE AVENIR FOOT LOZERE,

30 GARD : ALES, BEAUCAIRE EFC, NIMES OL

31 HAUTE-GARONNE : BALMA, COLOMIERS, L'UNION SAINT JEAN, TOULOUSE FC, TOULOUSE UJS

32 GERS : AUCH,

34 HERAULT : CASTELNAU LE CRES, MONTPELLIER HSC, SAINT CLEMENT, VENDARGUES

46 LOT : SOUILLAC

65 HAUTES PYRENEES : LOURDES

66 PYRENEES ORIENTALES : CANET, SAINT ESTEVE

81 TARN : ALBI, VIGNOBLE 81

82 TARN et GARONNE : MONTAUBAN

La commission de l'inter district AUDE/ARIEGE a envoyé comme lauréats les clubs de NARBONNE FU et SAINT MARCEL MOUSSAN ; le club de PAMIERS a fait appel de cette décision.

La commission rappelle que les cas particuliers seront réglés par décision du comité directeur après proposition de la commission régionale de gestion des compétitions jeunes.

U14 R2

Le Championnat Régional 1 – U14 R2

48 équipes sont qualifiées pour disputer le championnat REGIONAL 1, réparties en 4 poules. Elles sont désignées dans les conditions ci-après :

Secteur Est : 22 équipes

- a. 8 équipes provenant du championnat U15 : les équipes classées de la 8ème à la 11ème place des deux poules du Championnat U15 R2.
- b. 14 équipes provenant des Compétitions U13 de chaque District avec la répartition suivante :
 - a. 2 équipes provenant du District AUDE.
 - b. 4 équipes provenant du District GARD-LOZERE.
 - c. 5 équipes provenant du District HERAULT.
 - d. 3 équipes provenant du District PYRENEES ORIENTALES

Secteur Ouest : 26 équipes

- a. 13 équipes provenant du championnat U15 :
 - a. les équipes classées de la 2ème à la 5ème place des trois poules du Championnat U15 R3 (12 équipes)
 - b. L'équipe classée 10ème du Championnat U15 R2
- b. 13 équipes provenant des compétitions U13 de chaque District avec la répartition suivantes :
 - a. 1 équipe provenant du District ARIEGE.
 - b. 2 équipes provenant du District AVEYRON.
 - c. 4 équipes provenant du District HAUTE-GARONNE.
 - d. 1 équipe provenant du District GERS.
 - e. 1 équipe provenant du District LOT.
 - f. 1 équipe provenant du District HAUTES-PYRENEES.
 - g. 2 équipes provenant du District TARN.
 - h. 1 équipe provenant du District TARN ET GARONNE

8 équipes provenant du championnat U15 Secteur EST :

AGDE, ALBERES ARGELES, CABESTANY, LUNEL, PERPIGNAN MEDITERRANEE, SAINT ESTEVE 2, TREFLE, VERGEZE,

13 équipes provenant du championnat U15 Secteur Ouest :

BLAGNAC 2, CAHORS, COUSERANS, GIMONT AGSL, FIGEAC, FONSORBES, GIROU, JUILLAN MARQUISAT, LUC PRIMAUBE, MARSSAC, MURET 3, PRADINES, SEYSSES FROUZINS

Le club de BRIATEXTE a refusé sa place au niveau régional.

14 équipes provenant des compétitions U13 de chaque district du secteur EST

AUDE : NARBONNE MONPLAISIR, SAINT MARCEL MOUSSAN

GARD : ANDUZE S.C, NIMES LASALLIEN, POULX, VAUVERT

HERAULT : BEZIERS AS, FABREGUES, LATTES, MONTPELLIER PTT, SETE

PYRENEES ORIENTALES : ALENIAN CORNEYAN, PORT VENDRES, SAINT LAURENT SALANQUE

La commission de l'inter district AUDE/ARIEGE a envoyé comme lauréats les clubs de NARBONNE MONPLAISIR, CARCASSONNE FAC et PAMIERS ; le club de PAMIERS a fait appel de cette décision.

Les commissions des districts du GARD et des PYRENEES ORIENTALES ont permis à des équipes du même club de disputer le championnat D1 or les règlements des districts devraient prévoir que deux équipes d'un même club ne peuvent être acceptées au même niveau, à l'exception du niveau le plus bas de leur catégorie. Par équité pour tous les districts la commission a refusé que des équipes d'un même club accèdent au niveau R1 et R2 si les districts ont permis à plusieurs équipes de disputer la départementale 1 U13.

La commission rappelle que les cas particuliers seront réglés par décision du comité directeur après proposition de la commission régionale de gestion des compétitions jeunes.

13 équipes provenant des compétitions U13 de chaque district du secteur EST

ARIEGE : PAYS BASSE ARIEGE (ST JEAN DU FALGA)

AVEYRON : ONET LE CHÂTEAU, RODEZ, JS BASSIN AV.

HAUTE-GARONNE : CARBONNE, CASTELMAUROU VERFEIL, TOULOUSE JET, CASTANET.

GERS : GERS FOOT SUD

LOT : NEANT

HAUTES-PYRENEES : TARBES P.F

TARN : CASTRES, LAVAUR

TARN ET GARONNE : CASTELSARRASIN GANDALOU

Le Secrétaire de séance

Mr BERTRAND

Le Président Délégué de séance

Monsieur LUCAS